

Chers parents,

Ce dossier concerne les familles qui inscrivent leur(s) enfant(s) **pour la première fois** au Pôle Animation. Si vous renouveler une inscription, vous n'avez qu'à présenter les documents cité en rouge ci-dessous dans la partie « Inscription Administrative ».

Le « Pôle Animation » de l'ARES regroupe les activités proposées aux enfants et jeunes de 4 à 17 ans organisées autour de secteurs structurés de la manière suivante :

- **Au Tambourin, l'Accueil de Loisirs** ouvre ses portes aux enfants de maternelle et primaire ayant entre 4 et 11 ans, les mercredis, soirs après la classe et durant les vacances scolaires.
- **A l'ARES EDEL (16, rue Edel) et l'ARES 35 (35, rue Vauban), le Secteur Collégiens** propose un accueil les samedis après-midi, de l'accompagnement à la scolarité en soirée et des activités durant les vacances scolaires.
- **A l'ARES**, un « coup de pouce » pour la scolarité des Lycéens les mercredis après-midi.

Rencontrer le directeur du Pôle Animation :

Permanences :

- En période scolaire : les mercredis (sauf jours de sorties à la journée) et vendredis de 17h à 19h.
- Pendant les vacances scolaires : Du lundi au jeudi de 17h à 18h.

Créneaux Rendez-vous :

Se renseigner à l'accueil **03.88.61.63.82** ou sur : poleanimation@ares-le-site.com

Inscription administrative

Le dossier d'inscription comprend plusieurs éléments.

- La fiche d'information sur la famille (une par famille).
- La fiche d'information sur l'enfant/le jeune (une par individu, **faire autant d'impressions que nécessaire**).
- la fiche sanitaire (une par enfant, à remplir à l'aide du carnet de santé, **faire autant d'impressions que nécessaire**).

Vous devez vous munir impérativement de :

- ↻ **La photocopie de votre dernier avis d'imposition.**
- ↻ **La photocopie de vos revenus CAF et votre numéro d'allocataire CAF.**
- ↻ **Les photocopies du carnet de vaccination de votre enfant.**
- ↻ **Un certificat médical**
- ↻ **Un brevet de natation pour les collégiens.**
- ↻ **Votre numéro de sécurité sociale et d'assurance de responsabilité civile**
- ↻ **Prévoir le règlement de la cotisation à l'ARES de 16,50€ (cotisation familiale pour l'année) ainsi que des activités auxquelles vous aller inscrire vos enfants.**

Inscription aux activités

Il n'est pas possible d'inscrire vos enfants par téléphone ou par mail.

L'inscription aux activités ne sera validée qu'une fois le dossier administratif complet et la participation aux activités réglée.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez venir librement aux heures de permanences ou bien prendre rendez-vous avec le directeur du Pôle Animation. Vous pouvez retirer les dossiers d'inscription sur le site de l'ARES ou en faire la demande par mail ou le demander en version papier à l'accueil.

ATTENTION ! Le fait de prendre rendez-vous ne signifie pas que l'enfant est inscrit. Les places sont limitées et il arrive que nous soyons complets.

Périodes d'inscriptions

Septembre		Octobre + Toussaint	Novembre	Décembre + vac. Noel	Janvier, Février, Mars
A partir du ...	04 juillet	20 septembre	11 octobre	15 novembre	06 décembre
vac. Hiver		Avril, Mai, Juin + vac. printemps			
A partir du ...	17 janvier	20 mars			

Été 2012 : se renseigner à l'accueil.

Restez informés

Si vous utilisez **Facebook** ou **Twitter**, sachez que vous pouvez vous abonner à la page du Pôle Animation et recevoir toutes les informations, évènements et rappels nous concernant.

Retrouvez l'actualité
du Pôle Animation sur



Retrouvez l'actualité
du Pôle Animation sur



Vous pouvez également consulter le site internet de l'ARES sur :

<http://www.ares-le-site.com>

Merci,

Fiche Famille

NOM DE LA FAMILLE :

✉ ADRESSE :

☎ TELEPHONE : PORTABLE :

@ E-MAIL :

N° ALLOCATAIRE CAF :

NOM & N° ASSURANCE RESP. CIVILE :

COMPOSITION DU FOYER DANS LEQUEL VIT L'ENFANT/L'ADOLESCENT :

PERE

NOM : PRENOM :

PROFESSION :

EMPLOYEUR :

☎ TELEPHONE : PORTABLE :

N° SECURITE SOCIALE :

SIUTATION FAMILIALE :

MERE

NOM : PRENOM :

PROFESSION :

EMPLOYEUR :

☎ TELEPHONE : PORTABLE :

N° SECURITE SOCIALE :

SIUTATION FAMILIALE :

AUTRES PERSONNES COMPOSANT LE FOYER :

NOM, PRENOM : LIEN DE PARENTE :

NOM, RPENOM : LIEN DE PARENTE :

Fiche Individu

Imprimez autant de pages que nécessaire,
Soit 1 par enfant.



Idem pour la fiche SANITAIRE



Enfant n°

Photo

(Obligatoire pour les collégiens)

INFORMATIONS SUR L'ENFANT/L'ADOLESCENT.

NOM : PRENOM : Sexe :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

@ E-MAIL :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

CLASSE : PROFESSEUR PRINCIPAL : Mr- Mme

REGIME SPECIFIQUE : SANS PORC SANS VIANDE SANS POISSON

PARTICIPERA AUX ACTIVITES SUIVANTES * :

MATERNELLE-PRIMAIRE (4-11 ans) :

- Mercredis (*Mercredis hors vacances scolaires de 7h45 à 18h15*)
- Vacances (*durant les congés scolaires du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15*)
- Accompagnement à la Scolarité (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30*)

COLLEGIENS (11-15 ans) :

- « Coups de pouce » Collégiens (*Mercredis hors vacances scolaires 10-12h*)
- Activités du Mercredi (*Mercredis hors vacances scolaires 14-18h*)
- Accompagnement à la Scolarité (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h*)
- Vacances (*durant les congés scolaires du lundi au vendredi de 09h à 18h*)
- Accueil libre du samedi (*les samedis hors vacances scolaires de 14 à 18h*)

LYCEENS (15-18 ans) :

- « Coups de pouce » (*Mercredis 16-18h*)
- Vacances Scolaires (*Selon programme*)
- Séjours (*selon projets*)

*veuillez cocher les cases à titre indicatif. Le fait de cocher une case n'implique pas qu'une place est réservée pour votre enfant : il sera tout de même nécessaire d'effectuer une inscription à l'activité selon le calendrier qui figure sur la fiche d'activité.



EN CAS D'URGENCE, PERSONNES A JOINDRE (autres que les parents)

NOM, PRENOM : LIEN AVEC LA FAMILLE :



Ou :

NOM, PRENOM : LIEN AVEC LA FAMILLE :



Ou :

Liste des personnes autorisées à chercher l'enfant/le jeune :

NOM, PRENOM : LIEN AVEC LA FAMILLE :



Ou :

NOM, PRENOM : LIEN AVEC LA FAMILLE :



Ou :

Liste des personnes NON AUTORISEES à chercher l'enfant/le jeune :

NOM, PRENOM : NOM, PRENOM :

*

~ ENGAGEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT/DU JEUNE ~

Je soussigné : _____,

M'engage à respecter les autres participants, les animateurs, le règlement et le matériel.

Date : _____

Signature :



- Les parents autorisent le directeur à prendre toute mesure qu'il jugerait utile au cas où l'enfant/le jeune aurait besoin de soins urgents.
- Les parents s'engagent à payer d'avance la participation aux activités. L'inscription n'est enregistrée qu'une fois la participation réglée.
- Les parents autorisent leurs enfants à participer à toutes les activités proposées par le Pôle Animation.
- Les parents autorisent l'équipe d'animation à prendre des photos et/ou filmer leurs enfants dans le cadre de projets spécifiques. Ces éléments pourront apparaître dans le journal de quartier (ARES FLASH) et/ou sur le site de l'ARES.
- **En cas de désistement (autre que maladie de l'enfant avec présentation d'un certificat médical) la période réservée sera due par les parents. L'inscription constitue un engagement, elle ne peut être annulée en cours de période.**

*** Concernant l'accueil des maternelles/primaires (4 à 11 ans)**

- Les parents se présentent aux animateurs lorsqu'ils cherchent leurs enfants.
- L'Accueil de Loisirs fonctionne de 7h45 à 18h15. Les parents ne peuvent pas amener ou rechercher leurs enfants pendant les temps d'activités (entre 9h00 et 11h45 et entre 14h15 et 17h.)
- **J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison :** (ne rien cocher si vous n'autorisez pas votre enfant à rentrer seul)

- à 12h, à la fin des activités, avant le repas.
- à 13h, après le repas.
- à partir 17h30, à la fin des activités, le soir.
- à 18h30, à la fin de l'Accompagnement à la Scolarité.

*** Concernant l'accueil des collégiens (11 à 15 ans)**

- **Travail sur l'autonomie au Secteur Collégiens :**
- Notre option pédagogique de base est de permettre aux jeunes de développer et favoriser leur autonomie à chaque fois que cela semble possible. En leur faisant confiance et en les responsabilisant, nous estimons qu'ils seront en capacité de réagir en conséquence. Nous prévoyons notamment de leur donner la possibilité de ne pas être sous la surveillance permanente des animateurs lors des sorties ludiques (parcs d'attractions, piscines, visites de musées...) et d'évoluer dans les lieux en petits groupes d'amis. Bien entendu, les animateurs ne seront pas absents ou en pause et mettront en places des dispositifs assurant la sécurité des jeunes : horaires et point de ralliement, vérification régulière du respect des consignes. De plus, les jeunes qui le souhaitent peuvent rester avec les animateurs.
- Les jeunes ne peuvent pas quitter le centre en cours d'activité.
- **J'autorise** **Je n'autorise pas** les membres de l'équipe d'animation à conduire un véhicule transportant mon enfant lors de sorties et/ou de séjours
- **J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison :** (ne rien cocher si vous n'autorisez pas votre enfant à rentrer seul)

- à 12h, à la fin des activités, avant le repas.
- à 13h, après le repas.
- à partir 17h00, à la fin des activités, le soir.
- Quand il a fini ses devoirs** les soirs l'Accompagnement à la Scolarité.

*** Concernant l'accueil des lycéens (15 à 18ans)**

- **J'autorise** **Je n'autorise pas** les membres de l'équipe d'animation à conduire un véhicule transportant mon enfant lors de sorties et/ou de séjours
- Les jeunes sont autorisés à quitter le centre seuls sans contrainte d'horaires mais en veillant à ne pas troubler le déroulement des activités.

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepter les tarifs et le règlement intérieur.

Date et Signature des parents responsables :

